

CLDR de Manhay – 17 décembre 2019

COMPTE-RENDU

Présences :

Pour la CLDR : 19 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein et Laurent Beurthier

Pour AW Architectes : Louise Lafalize et Cédric Détaille

Ordre du jour :

1. Introduction et approbation du compte-rendu de la réunion précédente
2. Présentation de la nouvelle mouture de l'avant-projet de logements intergénérationnels par l'auteur de projet – C. Detaille et L. Lafalize du bureau « AW Architectes » - réactions de la CLDR
3. Projets en convention / demande de convention : actualités
4. Groupes de Travail : suivi
5. Suites et divers

1. Introduction

Passage en revue l'ordre du jour.

Rapide topo de l'avant-projet de logements intergénérationnels.

2. Présentation de l'avant-projet de logements intergénérationnels

Présentation par le bureau d'architecture AW Architectes de l'avant-projet revu, suite aux remarques de la réunion de CLDR précédente, de logements intergénérationnels.

Questions/remarques suite à cette présentation :

- Tout en ardoises, c'est fort noir.
- Pourquoi pas une toiture végétalisée pour le toit plat ?
- La forme en « L » c'est très bien.
- Bon point de rappeler les matériaux des bâtiments voisins (CPAS, ...).
- C'est bien aussi de prévoir 2 « poches » pour le parking
- Quelle est la surface des logements ?

AD architectes :

- ➔ Une toiture végétalisée est envisageable.
- ➔ Via le choix du matériau nous avons voulu amener du contemporain. Ce n'est pas parce que c'est un logement intergénérationnel qu'il faut forcément faire quelque-chose de rustique. Le budget rentre aussi en compte (remplacement des pierres du mur de refend par de l'ardoise = moins cher, cela permet de compenser le coût des volumes additionnels demandés).
- ➔ Surface logements = +/- 65 m² au rez et 90 m² à l'étage (surfaces nettes).

Autres questions/remarques :

- Le local technique est seulement accessible par le local commun ? Pas pratique pour la maintenance, celui qui viendra avec ses outils sera obligé de passer par le local commun. Un accès via l'extérieur est-il possible ?
- GRD (gestionnaire de réseau) demande une seule porte pour accéder au compteur (et pas 3).
- Perte de place dans le local technique si installation d'un WC.
- Quel est le débord de l'étage côté parking ?
- Des questions portent également sur l'isolation et le système de chauffage.
- Quid du muret en pierre sur le parking : attention au service de déneigement.
- Prévoir un local sanitaire mixte.
- Intérêt d'une buanderie comme local commun/qu'est-ce qu'on y mettrait, combien de machines à laver / sèche-linge ?
- Projet d'îlot piéton, quid de l'accès aux véhicules des PMR.
- Quid accès services de secours ?

AD architectes :

- ➔ Le débord est d'environ 60 à 80 cm. Concernant le chauffage, on n'en n'est pas encore à ce stade de l'étude mais toujours à l'avant-projet. Le bâtiment devra répondre aux normes QZEN, soit une isolation d'environ 15-20 cm et 30-40 cm pour la toiture. Chauffage : sans doute pompe à chaleur + panneaux solaires + ventilation double flux, à étudier ; chauffage mazout exclu. A adapter si plus tard une chaufferie centrale est mise en œuvre.

A. Klein fait remarquer qu'une buanderie pourrait éventuellement aller dans le local technique, à creuser avec les architectes si c'est faisable de tout mettre (buanderie + WC + installations techniques). Concernant son fonctionnement, demander un retour d'expérience à Anne Bernard.

Enfin, P. Loos rappelle que la CLDR doit donner son avis sur le projet du logement intergénérationnel ne pas faire d'amalgame entre ce projet et les espaces de parkings.

La CLDR approuve l'avant-projet.

3. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

C-R approuvé sans remarques.

4. Projets en convention/ demande de convention : actualités

Etat d'avancement des 2 premières conventions :

CONVENTIONS	OK CLDR/commune	OK DG03	OK Ministre	Convention faisabilité	Convention réalisation	FIN
Aménagement du centre de Manhay						
Construction de logts intergénérationnels						
Aménagement de voies lentes						

P. Loos : Aménagement du centre de Manhay : la commune a eu une réunion la semaine passée avec la SOFICO et la RW. Il a fallu les relancer car plus de nouvelles. Réunion espérée en février 2020.

5. Groupes de travail : suivis

✓ GT Aînés :

E. LEBOUTTE présente un résumé du GT du 10/12.

Quid de l'avis d'Idelux ? C'est reporté, et toujours à l'étude. Complexité de la distribution de lits dans la région. Voir avec Idelux ce qu'on peut faire et les éventuels subsides que l'on pourrait obtenir.

Anne Klein donne un complément d'info sur les démarches WADA (Wallonie Amie de Aînés) et CCCA qui ont été abordées lors du précédent GT aînés.

✓ GT Nature :

On attend toujours la note de M. Dufrêne. Le GT peut continuer à avancer sur d'autres projets sans cette note.

✓ GT Sentier :

Patrick Loos : le projet de **voies lentes** avait été fait sur papier par l'auteur de projet et n'est pas très cohérent. Plusieurs endroits du tracé posent problème (passage à travers les bois / ou on y roule trop vite) Il faudrait redéfinir les tracés. Rencontre avec l'ASBL « Chemins du rail », travail gratuit. M. Counet se propose de faire le travail et construit le projet afin de faciliter le travail à l'auteur de projet. Le travail qui a été fait par les bénévoles est important et sera pris en considération par Mr Counet. La voie lente ne passera plus forcément par les bois.

M. Counet commencera au printemps, sera présent à la CLDR de juin, résultats attendus à l'automne.

Le **GT sentier** continuera quant à lui de travailler en parallèle sur les sentiers, et ne travaillera plus sur les voies lentes. Faire l'inventaire des chemins et ensuite créer des circuits balisés. 1^{re} étape, cadastre des sentiers et réfléchir le tout ensemble (travail du GT sentiers).

Question :

- Quid subsides petit patrimoine ?
- Il faudra réfléchir à l'adaptations des cartes existantes / à l'atlas des chemins. A noter aussi que les touristes contribueront aussi à l'entretien de par leur passage sur les sentiers.

P. Loos précise que pour sentiers balisés, l'objectif n'est de réaliser que quelques sentiers mais de le faire bien. Il sera possible de sensibiliser les citoyens à l'entretien des autres sentiers traditionnels et non balisés.

✓ **GT Energie:**

Pas de nouvelles activités.

✓ **Projet de budget participatif – Présentation de Plateforme online de la FRW**

Cette plateforme est un tremplin en complément des réunions physiques organisées par la FRW. Un double objectif: (1) Élargir l'audience, (2) atteindre un public plus jeune, plus représentatif.

- 3 options pour la FRW/Communes : (1) consultations, (2) demander l'avis sur un projet spécifique, (3) **budget participatif**.
- 3 options pour le citoyen : (1) déposer un projet, (2) commenter, (3) voter
- Inscription simple (nom, prénom, âge, commune, village, ...).
- Budget participatif : 4 étapes simples
 - Explications sur le budget participatif
 - Dépôt du projet (formulaire à remplir, règlement disponible, fiche et critères d'évaluation).
 - Vote citoyens, via une enveloppe à répartir sur les différents projets
 - Résultats
- Modération et suivi questions assurés par la FRW
- Tableaux de bord disponibles (genre, âge, période,)
- Résultats après 1 an sur l'ensemble des communes : audience élargie (80% des inscrits n'ont pas participé aux réunions physiques) et une meilleure représentativité au niveau des tranche d'âge touchées.

Questions :

- Est-il possible de conditionner le dépôt de projets à un % de la population pour être sûr que le projet soit cohérent? (p. ex : que les porteurs de projet représentent x% des habitants du village).
- Comment prouve-t-on qu'il y a 5% des habitants du village ?
- Qui peut déposer un projet, les citoyens, les asbl, quid des associations de fait ?

- L. Beurthier cite certains extraits du règlement 2018 de Manhay : « Article 4. Porteur de projet : Le projet est porté par une entité juridique reconnue comme personne morale (type ASBL, coopérative, institution, ...) ou par une association de fait composée au minimum de 5% des habitants du village [...] ».

La CLDR approuve la mise en route de la plateforme.

✓ **Autres projets :**

- **Odeigne** : sécurisation de la plaine de jeux, + achat de 2 jeux + magnifique abri en bois avec table de pique-nique, clôture châtaigner de 60 m et plantation d'arbres fruitiers. Suggestion d'organiser la réunion d'été dans la cabane.
- **Malempré (projet de fleurissement)** : le projet avance, il y a des parrains et marraines de plusieurs emplacements fleuris. Difficultés administrative et défection de plusieurs porteurs du projet.
- **Projet M. Tassigny** : voir à la prochaine CLDR

7. Suite et divers

Afin de rendre les groupes de travail plus autonomes, la FRW organisera le 8 février 2020, à la Maison du Parc à Vielsalm, une formation à destination des secrétaires et animateurs de réunion. 4 communes représentées (Manhay, Waimes, Vielsalm, Gouvy).

Objectifs au terme de cette formation :

- Situer le contexte des groupes de travail
- Préparer une réunion
- Gérer une réunion
- Assurer le suivi d'une réunion

Merci de noter la date.

Annexe : Liste de présences

Président : LIBAR Alain	A		
Pour les représentants du Conseil communal			
GENERET Marc	E	WUIDAR Robert	A
LOOS Patrick	P	DAULNE Pascal	A
FAGNANT Anne	P	POTTIER Marc	A
CHAUSTEUR Arnaud	P		
Pour les représentants de la population			
ANDRE Nicolas	P	HENRARD Lucrèce	A
BERNARD Anne	E	HUBERT Anne	P
BOSMANS Valérie	P	JACOBS Jocelyne	P
BURTON Sylvie	E	LEBOUTTE Emmanuel	P
CLESSE Aline	A	LECART Damien	P
COLIGNON Véronique	P	LESENFANTS Jacques	P
CONRAD Marielle	P	LESENFANTS Michel	P
CONRADT Sandrine	E	LIBOTTE Monique	P
CORNET Benoit	P	PETIT Fabrice	D
DELARUE Jean	A	PIERRET Joseph	E
DEMOITIE Barthélémy	A	PIRET Edith	P
DETROZ Marie Adèle	A	PIROTTE Annette	D
DETROZ Marie Caroline	E	REYNDERS Laurent	A
DETROZ Thierry	E	SEPULT Vincent	E
EMONDS-ALT Brigitte	A	TASSIGNY José	A
ETIENNE Franca	P	THYS Jean Claude	A
GILLARD Patrick	E	VOGELSANG Muriel	P
GILLARD Pierre-Emmanuel	P	WUIDAR Philippe	A
GROGNARD Martine	A		

Légende : _P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire